



## Agenda

**Dimanche 2 octobre**  
Repas des Aînés

**Mercredi 5 octobre**  
Club Cerisiers Blancs : 14 h  
concours belote

**Samedi 8 octobre**  
Foot ABC : repas dansant 80 ans

**Samedi 8 octobre**  
Classes en 1 : ½ décade

**Samedi 15 octobre**  
Conseil Parents d'Elèves : repas

**Samedi 15 octobre**  
Judo : compétition

**Samedi 29 octobre**  
Amis du Patrimoine : bal folk

## ZOOM sur

### Rentrée à l'école les Écharas : riche en nouveautés !

226 élèves ont repris le chemin de l'école, jeudi 1<sup>er</sup> septembre, dont 83 enfants de maternelle. Les effectifs sont stables, puisqu'ils étaient de 234 en 2015 et 219 en 2014.

Les enfants se répartissent en 3 classes de maternelle et 6 classes élémentaires, encadrés par 10 enseignants et 3 ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles). 4 E.V.S. (Emploi Vie Scolaire) complètent l'équipe pédagogique. Une personne est venue renforcer le personnel communal pour le temps du restaurant scolaire.

Les CE1/CE2 ont découvert une salle toute neuve en lieu et place de la salle des maîtres déplacée dans l'autre aile du bâtiment.

Dans la continuité de la rentrée précédente, 2 Tableaux Numériques Interactifs (TNI) ont été installés : l'un dans la nouvelle classe, l'autre en CM1. Ce sont donc maintenant 4 classes qui profitent de cet investissement dans les nouvelles technologies : plus de craie, mais stylets et feutres effaçables, tableau blanc tactile, connections internet, multiples fonctions...Les TNI ont de quoi séduire les élèves !

Enfin, après les nouveaux programmes de l'école maternelle en 2015, ceux de l'école élémentaire entrent en vigueur cette année.

Les cycles sont redéfinis : les CE2 rejoignent le cycle 2, le cycle 3 se compose des CM1, CM2 et 6<sup>ème</sup>.

Mais les élèves, nouveaux et anciens, connaissent-ils l'origine du nom de leur école ?

Ce nom a été choisi par les élèves et leurs parents en 2007. Les Echaras sont les échelles traditionnelles qui servent à grimper dans les cerisiers !

Encore bonne rentrée à tous !

# Compte rendu municipal

**Présents** : Mesdames et Messieurs SUBTIL, CARADOT, PROTIERE, FOREST, BORGOGNO, MARCHAND, GEOFFROY, ARQUILLIERE, BLANC, BOSCH, FARGERIE, LIMOUSIN, MICOLON, CHASSIGNEUX.

**Excusés** : Mesdames BOUYEYRON (pouvoir à K. FOREST), FERRIERE, TOINON et Messieurs CROCI (pouvoir à O. LIMOUSIN) et LOMBARD (pouvoir à P. GEOFFROY)

Présidée par Bruno SUBTIL, Maire, la séance est ouverte à 20h30 par l'approbation du procès-verbal de la réunion précédente. Après le vote à l'unanimité de ce dernier, l'ordre du jour est ensuite abordé.

## 1. Fixation des tarifs du restaurant scolaire (Ecole Les Echaras)

---

Le bilan du restaurant scolaire pour l'année 2015/2016 fait apparaître 18 960 repas servis (dont 18 124 repas enfants soit une moyenne de **129 par jour** de fonctionnement) avec un **prix de revient moyen de 6,02 €**. La part communale dans un repas enfant s'élève à **30,31 %**, soit **1,83 €**. Cela représente **256,20 €** de participation municipale pour un enfant qui déjeune tous les jours scolaires.

Compte tenu de l'augmentation des effectifs et de la nécessité d'apporter plus d'aide pour les plus petits, une nouvelle personne a été recrutée pour compléter l'équipe en place.

Sur proposition de la commission réunie le 1<sup>er</sup> septembre, le Conseil Municipal décide pour l'année 2016-2017 de fixer les tarifs suivants :

|                           |               |
|---------------------------|---------------|
| <b>Menu Enfant</b>        | <b>4,40 €</b> |
| <b>Menu Adulte</b>        | <b>6,00 €</b> |
| <b>Menu régime enfant</b> | <b>2,75 €</b> |

Pour information, les enfants de l'école intercommunale « Les 3 Collines » à la Giraudière qui fréquentent le restaurant scolaire, paieront le tarif de **4,50 €** par repas cette année. Leurs repas sont préparés par les Ateliers d'Apprentissage de la Giraudière.

## 2. Mise en place éventuelle d'une garderie le mercredi de 11 h 30 à 12 h 30

---

La commission enfance-jeunesse a diffusé dès la rentrée scolaire un sondage auprès des parents d'élèves concernant l'éventuel besoin d'une garderie le mercredi de 11 h 30 à 12 h 30 ouverte aux enfants qui ne vont pas au centre de loisirs l'après-midi et dont les parents ont des difficultés pour arriver à l'école à 11 h 30. Ce service sera ouvert si au minimum 7 enfants sont présents chaque mercredi afin de couvrir les frais de recrutement d'une personne. Le coût sera de 2 € pour ce temps de garde (ce qui correspond au coût horaire moyen dans le cadre du périscolaire).

En fonction des réponses, cette garderie pourrait débuter **le mercredi 28 septembre**.

## 3. Dénomination de la rue de Beauzac

---

A la demande de différents services, la voie interne du lotissement « Les Jardin St Irénée » doit être nommée. A l'unanimité, les élus ont décidé de l'appellation « Rue de Beauzac » clin d'œil au village de Beauzac (Haute-Loire) qui a nommé une de ses rues « Rue de Bessenay » au printemps dernier dans le cadre d'un jumelage entre les comités des fêtes des deux villages.

## 4. Rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif (année 2015)

---

Les eaux usées de la commune sont traitées soit par la station d'épuration de la Brévenne, soit par celle de la Giraudière (secteur Jussieu et la Giraudière), soit encore par la station des Rivières (filtre planté de roseaux) pour le secteur des Rivières.

Les bilans des analyses confirment que les traitements permettent de retrouver une bonne qualité de l'eau et que les boues recyclées par le biais d'un plan d'épandage sont bien conformes pour l'utilisation agricole. Le rapport complet est disponible en mairie pour consultation.

**Principaux éléments : 721 foyers** raccordés à l'assainissement collectif, **54 900 m<sup>3</sup>** d'eau facturés par la Lyonnaise des Eaux, **2096 m<sup>3</sup>** de boues produites et épandues sur terrains agricoles dans le cadre du plan d'épandage.

## 5. Mise en place d'une mutuelle communale

---

Suite à un travail mené au niveau de la Communauté de Communes du Pays de l'Arbresle et du Centre Communal d'Action Sociale de Bessenay, la municipalité souhaite proposer la mise en place d'une mutuelle communale négociée qui permettra à tous les administrés qui le souhaitent de bénéficier d'un meilleur accès aux soins à un tarif raisonnable. En effet, des Bessenois, surtout parmi les aînés, les demandeurs d'emplois et les actifs, ne bénéficient pas d'une bonne couverture santé car trop onéreuse.

La commune ne contractualisera pas directement avec l'organisme retenu, mais obtiendra des conditions négociées dans le cadre desquelles les habitants pourront souscrire un contrat privé. Aucune participation financière de la commune ne sera donc nécessaire dans la mise en œuvre de ce dispositif.

L'analyse des propositions des différentes mutuelles présentées amène la commune à proposer un partenariat avec la **mutuelle ADREA** qui offre une grande souplesse et plusieurs niveaux de garantie.

Une réunion publique pour les personnes intéressées sera organisée le **mardi 4 octobre à 18 h 00** Salle de réunion Rue du Nord. Les permanences d'adhésion se feront **les 20 et 27 octobre de 14 h à 17 h** en mairie.

## 6. Travaux des commissions

---

### ○ Bâtiments Communaux – Assainissement

*Local chasse* : La commission d'appel d'offres du 18 juillet a permis de retenir les entreprises qui réaliseront les travaux. L'estimatif total du maître d'œuvre était de 66 500 € HT pour les travaux et le résultat de la consultation est de 58 986 € HT. Les travaux de construction du nouveau local débuteront en février 2017, ce qui permettra aux chasseurs de pouvoir utiliser leur local actuel pendant toute la saison.

*Travaux été 2016* : une salle de classe a été restaurée et les travaux de peinture à la salle polyvalente et à la salle des fêtes sont presque terminés. Les travaux de plomberie à la Maison des Associations (eau chaude dans sanitaires bibliothèque) et au secrétariat de mairie (évier) seront réalisés courant septembre.

*Travaux secteur St Irénée* : la construction du bassin de rétention d'eau pluviale sous le city-stade se poursuit. Les géomembranes du bassin de rétention d'eau seront posées à partir du 12 septembre.

Les travaux concernant la voirie de la route départementale et la refonte des réseaux eaux pluviales/eaux usées commenceront **le 3 octobre**.

*Pompe de distribution d'eau* : elle sera finalement installée vers le cimetière.

*Assainissement* : une réunion des élus des communes de Bessenay, Brussiau, Courzieu et Chevinay sera organisée au Trapèze le 28 septembre pour évoquer l'intégration dans le Syndicat d'Assainissement du Bassin de l'Arbresle (SIABA) au 1<sup>er</sup> janvier 2017.

*Sirène d'alerte* : la commune a signé une convention avec les services de l'Etat pour le raccordement de la sirène communale au système d'alerte et d'information des populations. Ce nouveau dispositif national d'alerte de la population permettra le déclenchement de la sirène à distance par les services du Ministère de l'Intérieur et de la Préfecture. Afin de s'assurer du bon fonctionnement du système d'alerte la sirène communale sonnera donc **le premier mercredi de chaque mois à 12 h**.

### ○ Voirie – Environnement – Agriculture

*Cour école maternelle*: les travaux réalisés par l'entreprise CASSAGNES sont terminés. Le changement d'une clôture et la plantation du nouveau massif se feront pendant les vacances de la Toussaint.

*Massif détérioré sur le parking des Griottes* : le camion d'une entreprise privée a détérioré un massif aux abords du multi-accueil les Griottes et l'entreprise prendra en charge la remise en état.

*Travaux voirie* : les travaux de la rue Chanel débuteront en janvier. Une réunion avec les riverains a eu lieu le 14 septembre pour présenter le programme des travaux.

*Fleurissement* : le jury du fleurissement est passé sur la commune le 26 juillet. La commission remercie toutes les personnes qui ont participé aux travaux de plantation et d'entretien. Le résultat de la décision pour l'obtention éventuelle de la 1<sup>ère</sup> fleur est attendu en fin d'année. Le livret fleurissement 2016 est en ligne sur le site internet de la commune.

*Travaux secteur de la Zone Artisanale des Garelles* : ils sont réalisés par le Département et consistent à buser et recouvrir une partie du fossé afin de sécuriser un cheminement piétonnier jusqu'à la Route des bancs de pierre en particulier pour les enfants qui prennent le car scolaire.

### ○ Equipements de communication – Bibliothèque

*Parc informatique école* : deux tableaux numériques ont été installés dans les classes en vue de poursuivre l'équipement de l'école.

*Bibliothèque* : L'exposition de l'association « A vos pinceaux » aura lieu en octobre. Une nouvelle « rencontre-dédicaces » avec des auteurs régionaux aura lieu en novembre, ainsi qu'une soirée « poésie » au Bistro'Live .

### ○ Information – Tourisme

*Calendrier des manifestations 2016-2017* : d'un nouveau format cette année, il est joint à ce compte-rendu.

*Communication presse* : les commissions prépareront les informations et documents photos que la commission communication se chargera de transmettre aux correspondants de presse, afin qu'il y ait plus régulièrement des informations sur la commune.

### ○ Manifestations – Vie Associative

*Vogue* : bon bilan de la vogue 2016, avec des animations qui continuent à avoir du succès, en particulier le repas du vendredi soir, la foulée bessenoise et le concours de boules inter-classes du dimanche.

*Forum des associations* : il a eu lieu le samedi 3 septembre de 9h à 13h sur la place avec une forte fréquentation pour les nombreuses associations présentes.

*Rencontres associations* : elles se dérouleront les **24 septembre, 8 et 22 octobre**.

*Repas des Aînés* : il aura lieu le **dimanche 2 octobre à 12h** à la salle des fêtes du Prado. Le repas sera servi par le Café du Midi.

### ○ Enfance – Jeunesse – Affaires scolaires

*Centre de loisirs – MJC* : En complément du directeur Stéphane Benhaddou, deux référents par secteur ont été nommés : Florian Ferrand pour les Temps d'Activités Périscolaires, le périscolaire, et le centre de loisirs des mercredis et Romain Thizy pour le centre de loisirs des vacances scolaires. L'équipe a été confortée avec aussi pour objectif de mieux communiquer avec les parents et la commune. De nombreux contacts ont été pris par la Maison des Jeunes et de la Culture lors du forum des associations pour de nouveaux partenariats pour les activités. Une page Facebook « ACM de Bessenay » a été ouverte, sur laquelle on peut retrouver à la fois des informations pratiques et des informations sur la vie du centre <http://www.facebook.com/acmdebessenay/>

*Rentrée scolaire* : 226 enfants répartis sur 9 classes ont fait leur rentrée à l'école « les Echaras ». Une réunion « sécurité » avec la gendarmerie a été programmée pour vérifier les conditions de sécurité aux abords de l'école.

### ○ Urbanisme - Economie

*Modification du Plan Local d'Urbanisme (PLU)* : Le commissaire enquêteur a établi son rapport suite à l'enquête publique (en ligne sur le site internet de la Commune). Son avis est favorable avec une recommandation suivie par la commune. Il s'agit du rajout de deux fermes dans l'inventaire des bâtiments agricoles autorisées à changer de destination.

Compte tenu du délai de mise à jour du plan de zonage, la validation de la modification du PLU interviendra lors du prochain conseil municipal.

Terrain secteur de la rue Louis Chambe :

Dans le cadre des travaux de raccordement du réseau d'eaux pluviales de la route départementale 24 (secteur St-Irénée) au bassin de rétention de la Drivonne, un tuyau de gros diamètre (800 mm) a été installé et traverse une parcelle communale de 496 m<sup>2</sup> entre les propriétés Micolon et Colomb-Muret. La commune a décidé de mettre en vente cette parcelle impactée par les passages des réseaux et qui la rend inconstructible sur une grande partie.

Selon l'estimation établie par le service France Domaines, le prix de vente est fixé à 40 000 euros. L'un des riverains a fait part de son intérêt pour l'acquisition de cette parcelle. Toute autre personne intéressée peut également contacter le secrétariat de Mairie.

## 10. Questions diverses

### ○ Permis de construire déposés:

| NOM              | ADRESSE terrain                     | OBJET  | Déposé le                         |
|------------------|-------------------------------------|--|-----------------------------------|
| KARSZNIA Alain   | Bessenay<br>9 chemin de la Drivonne | Construction d'un garage et d'un auvent accolés au bâtiment d'habitation existant + Portail.   | 06/07/2016<br>Accordé le<br>01/08 |
| SEMCODA          | Chemin de la Drivonne               | Construction d'un programme mixte : maison de santé, 13 logements pour seniors et salle commune.                                       | 19/07/2016                        |
| DELORME François | Bernay                              | Extension d'une stabulation libre, construction de hangar pour matériel et fourrage, construction d'une fosse pour effluents liquides. | 06/09/2016                        |

## Infos Mairie

○ **Délai de fabrication des cartes d'identité** : Il est estimé à près de trois mois, ceci étant lié à des problèmes de gestion au sein de la Préfecture du Rhône.

### ○ Recensement militaire

Tout jeune de nationalité française doit se faire recenser entre la date anniversaire de ses 16 ans et la fin du 3<sup>ème</sup> mois suivant. Le recensement citoyen est une démarche obligatoire et indispensable pour participer à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

L'attestation de recensement puis le certificat de participation à la JDC sont indispensables pour se présenter à des examens soumis au contrôle de l'autorité publique.

Le recensement dans les délais facilite toutes les démarches ! Une fois recensé, le jeune pourra s'inscrire sereinement et sans retard, au permis de conduire ou conduite accompagnée, au baccalauréat, présenter un CAP, etc...

Les jeunes gens (garçons et filles) nés entre le **1<sup>er</sup> juillet et le 31 décembre 2000** doivent se présenter en Mairie (ou leur représentant légal) dès leurs 16 ans accomplis en vue de leur recensement **avant le 31 décembre 2016**. Se munir du livret de famille et de la carte nationale d'identité de la personne à recenser.

### ○ Brûlage des végétaux

Il est interdit de brûler dans son jardin :

- l'herbe issue de la fonte de pelouse,
- les feuilles mortes,
- les résidus d'élagage,
- les résidus de taille de haies et arbustes,
- les résidus de débroussaillage,
- les épiluchures.

Les déchets verts doivent être déposés en déchetterie. Vous pouvez également en faire un compost individuel. Vous pouvez encore réserver un composteur soit en Mairie soit directement auprès de la Communauté de Communes du Pays de l'Arbresle [ccpa@paysdelarbresle.fr](mailto:ccpa@paysdelarbresle.fr) ou 04.74.01.68.90.

### ○ L'A.B.C. FOOT fête ses 80 ans le samedi 8 octobre

Au programme :

- **A partir de 15h30 animations au stade** (séance de tirs aux buts, de précision, mini-matches, tennis-ballon, baby-foot) suivies à 17h du match avancé senior Bessenay 1 - St Cyr au Mont d'Or 1 (sous réserve).
- **A 20h soirée dansante des 80 ans** à la salle des fêtes du Prado.  
Menu : Apéritif, salade composée, poulet basquaise/riz, fromage blanc, dessert, café.  
Prix : 20€ pour les adultes et 8€ pour les enfants de moins de 12 ans.  
Inscriptions au Café du Midi **avant le 30 septembre**. Pour plus d'informations, contacter J.C Marchand au 04.74.70.82.62 ou Cracus au 06.87.14.50.39

○ La **Société Bessenoise de Basket** vous attend nombreux pour fêter comme il se doit le **passage en 2017** ! Repas, spectacle de magie, illusion, mentaliste et humour seront au programme suivi d'une soirée dansante! Alors faites le tour de vos amis et famille et **réservez votre 31 décembre 2016** à la salle polyvalente de Bessenay ! Les modalités d'inscription seront à venir.

○ **L'ADMR de Bessenay recrute** en CDI des personnes motivées et disponibles pour travailler auprès de personnes âgées. Pour plus de renseignements, s'adresser au secrétariat du bureau de l'ADMR ou appeler le 04 74 70 87 11

○ **Chorale « Choeur en Echo »** reprendra ses activités et le chemin des répétitions le Jeudi 15 Septembre à 19h. Comme les saisons précédentes, **les répétitions auront lieu chaque jeudi de 19h à 20h45** à Saint Julien sur Bibost

Cette année nous proposons "**Atelier collectif de technique vocale**", ouvert à toute personne désireuse de construire ou de développer sa voix.

Un travail sur " la respiration ", " l'écoute ", " la justesse ", " la mobilité de la voix " sera proposé afin de permettre à chacun de développer son potentiel personnel. Il sera animé par un intervenant professionnel.

L'atelier se déroulera en 5 sessions d'1h30 aux dates ci-après: 24/09, 22/10, 26/11, 14/01, 11/02.

#### **Tarifs Saison 2016-2017**

- Chorale: 55€
- Technique Vocale: 48€
- Adhésion: 5€

Renseignements : 06 44 16 71 29 – 04 74 70 77 91

○ **Adventure Lyon Ouest Paramoteur** : ouverture d'une école paramoteur sur la commune de Bibost. Nous proposons des formations pour le passage du brevet de pilote, des baptêmes de l'air et la vente de matériel. Pour toute information, nous contacter :

tel 07 70 47 79 27 E-mail : [contact@adventure-lyon-ouest.fr](mailto:contact@adventure-lyon-ouest.fr) [www.adventure-lyon-ouest.fr](http://www.adventure-lyon-ouest.fr)

## Infos diverses

○ **Pizza Carlos** - à emporter : 2 rue du Commerce 06.60.55.76.00  
les jeudi, vendredi, samedi et dimanche soir de 18h00 à 22h00 et le samedi de 11h00 à 13h30.

○ **Clinic Moto 69** : 3 route de la Gare La Brévenne :  
est habilité à effectuer les cartes grises pour les 50 cm<sup>3</sup> (déjà immatriculés), motos, scooters, quads, automobiles et poids lourds, neuf et occasion. Ce service s'adresse aussi à tous les habitants ne pouvant ou ne désirant pas se rendre en Préfecture ou sous-préfecture.

Les éléments obligatoires à apporter pour l'établissement des futures cartes grises sont :

- l'ancienne carte grise,
- le certificat de cession correctement rempli, (cerfa 13754\*02)
- la demande de carte grise correctement remplie, (cerfa 13750\*05)
- Le contre technique de moins de 6 mois (pour les automobiles, camionnettes et poids-lourds),
- le justificatif d'identité du nouveau propriétaire,
- le justificatif de domicile correspondant au justificatif d'identité
- le mandat d'autorisation à la formalité (cerfa 13757\*02)
- carte bancaire pour le règlement en ligne de la carte grise,
- 30 € pour les frais de dossiers (carte bancaire ou espèces).

Les démarches se font en direct, sans rendez-vous, pendant nos jours et heures d'ouverture (lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi matin : 8 h30/12 H00 – 14h00/ 19h00)

### ○ **Caisse Locale Groupama Bessenay-Courzieu**

En partenariat avec les associations des Aînés et l'Auto-Ecole de la Brévenne, la caisse locale de Groupama organise 4 cours de recyclage « Code de la Route ».

Au programme :

- rappel du code de la route
- signalisation, giratoire, permis à points...
- temps de réaction, distance de sécurité...
- santé : vue, médicament, alcool, drogue...

Les cours se dérouleront

- Mardi 4 octobre de 9h à 12h
- Jeudi 6 octobre de 14h à 17h
- Mardi 18 octobre de 9h à 12h
- Jeudi 20 octobre de 14h à 17h

**Inscription obligatoire avant le 30 septembre** ou renseignement à l'Auto-Ecole de la Brévenne.

## 18 960 ...

C'est le nombre de repas servis par le restaurant scolaire sur l'année 2015 / 2016.

Soit 18 124 repas enfants (129 repas par jour en moyenne) et 836 repas adultes.

Cela représente une augmentation de 1818 repas par rapport à l'année précédente, soit près de 10 %.



Mairie de Bessenay  
[mairie@mairie-bessenay.fr](mailto:mairie@mairie-bessenay.fr)  
Tél. 04 74 70 80 07  
Horaires :  
Lundi : 13h30/18h30  
Mardi au jeudi : 8h30/12h00  
Vendredi : 8h30/12h00 et 13h30/18h30  
Site : [www.mairie-bessenay.fr](http://www.mairie-bessenay.fr)